

# CENTRE DE FORMATION POUR EDUCATEURS ASBL

*Si nous devons AFFIRMER nos valeurs et nos pratiques, quelles sont celles auxquelles nous tenons et que nous refusons de « laisser tomber » ou de nuancer dans le cadre de négociations avec de nouveaux partenaires éventuels ?*

*Ce qui est censé se retrouver dans ce document, c'est ce en quoi nous croyons et qui constitue, en quelque sorte, « **Le projet politique et pédagogique du CESA** ».*

## Le cadre de notre travail

**Le CESA** fait partie de l'**enseignement de promotion sociale catholique** dépendant du Ministère de l'enseignement de la Communauté Française. Il adhère au double objectif <sup>1</sup> de l'enseignement de promotion sociale:

**Un axe de formation qualifiante** s'adressant aux personnes en réorientation, en recherche ou en cours d'emploi, adultes ou jeunes, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enseignement de promotion sociale donne aux adultes les moyens d'assurer la poursuite des études, une meilleure intégration culturelle et sociale, ainsi qu'une insertion économique et professionnelle plus favorable.

**Un axe de formation professionnelle continue** s'adressant aux personnes en réorientation, en recherche ou en cours d'emploi, adultes ou jeunes, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enseignement de promotion sociale donne aux adultes les moyens d'assurer la poursuite des études, d'assumer les mutations socioprofessionnelles et une meilleure intégration culturelle et sociale, ainsi qu'une insertion économique et professionnelle plus favorable.

Dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale, le CESA s'inscrit dans une politique dynamique de mise en place de dossiers pédagogiques qui deviennent des références dans le travail pédagogique.


**Le CESA** s'inscrit dans le secteur de l'**enseignement pour adultes**, ce qui induit l'utilisation d'une pédagogie spécifique qui « colore » les différentes filières de formations. L'offre de formation veille à privilégier un public peu qualifié et en réinsertion socioprofessionnelle, tout en garantissant un cursus complet de qualification et de spécialisation et en maintenant la pluralité des niveaux de formation et des publics accueillis.

Les formations sont avant tout qualifiantes et exigeantes.

D'autres formations s'adressent principalement à un public qui possède déjà une qualification.

## **Historiquement, le CESA** s'est développé au départ de la **filière de formation des éducateurs**.

L'offre de formation du CESA s'est peu à peu complétée par l'adjonction de formations complémentaires ou spécialisées dans des secteurs investis par les travailleurs du secteur non-marchand :

 Psychomotricité ;

---

<sup>1</sup> Texte inspiré de l'article 7 du décret du 11/4/2001, organisant l'enseignement de Promotion Sociale.

- ✚ Gestion du secteur non marchand ;
- ✚ Psychopathologie ;
- ✚ Médiation ;
- ✚ Insertion socioprofessionnelle ;
- ✚ ...

L'équipe pédagogique du CESA reste ouverte aux besoins exprimés par ses multiples partenaires et est attentive aux demandes qui pourraient émerger dans une société en permanente mutation. Le centre de formation ne pourra envisager de donner une réponse qu'aux demandes qui répondent aux critères développés dans ce présent texte.

L'Assemblée Générale du CESA a posé les critères suivants pour répondre aux besoins et demandes :

- ✚ être dans notre zone de compétences <sup>2</sup> ;
- ✚ ne pas mettre à mal les secteurs fondateurs,
- ✚ favoriser l'intégration de membres du personnel ou de partenaires dans les équipes pédagogiques relatives aux nouvelles formations (exception faite pour des conventions de formation financées à 100% qui, répondant à des cahiers des charges peuvent sortir de ce schéma).

### L'âme du Cesa <sup>3</sup>

La philosophie, le projet social, le cadre de formation et le projet politique du CESA s'inscrivent dans **une histoire** au cours de laquelle une série de valeurs et de convictions ont vu le jour et se sont affirmées au fil des années.

Le CESA contribue à former des **professionnels responsables**.

Les différentes formations :

- ✚ visent à la polyvalence dans leur spécificité ;
- ✚ se construisent par l'articulation théorie/pratique. Cette alternance introduit une démarche articulant expérience, représentations et théories ouvrant ainsi à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action, d'analyse et d'évaluation ;
- ✚ visent à doter les étudiants adultes, non seulement d'outils techniques, mais aussi d'outils d'analyse globaux et politiques ;
- ✚ veillent à respecter et à s'appuyer sur la personnalité, le style, la trajectoire et les compétences singulières de chacun.

Le CESA forme des **acteurs sociaux**, capables de questionner et de participer aux processus de transformation des politiques sociales.

**Les étudiants en formation sont <sup>4</sup> :**

- ✚ des adultes et considérés comme tels,
- ✚ invités à partager leurs ressources et leurs compétences,

---

<sup>2</sup> secteur psycho-médico-social et scolaire.

<sup>3</sup> ce texte s'est inspiré des documents suivants : « Projet pédagogique du CESA » document réalisé collectivement par la communauté éducative, « Spécificités du CESA » document réalisé collectivement par la communauté éducative, « Régime1, document de travail » document réalisé par Françoise Huvelle.

<sup>4</sup> Ces différents items ne sont pas des critères de sélection au départ, mais s'inscrivent bien dans un processus, un devenir, des objectifs à atteindre.

- ✚ acteurs de leur(s) formation(s) et de leurs projets et non pas consommateurs de savoirs. Ils sont amenés à évaluer leur(s) formation(s) et à s'auto évaluer,
- ✚ créatifs dans la résolution de problèmes plutôt qu'applicateurs de principes,
- ✚ chercheurs plutôt que reproducteurs,
- ✚ praticiens en réflexion plutôt qu'exécutants,
- ✚ partenaires dans la construction plutôt que spectateurs/auditeurs,
- ✚ solidaires plutôt que solitaires, refusant de s'isoler dans un savoir clos, participant aux échanges de savoirs et d'expériences, ouverts sur la société et le monde,
- ✚ invités à s'impliquer dans la vie du centre de formation.

### **Au niveau du personnel :**

Le CESA s'efforce de maintenir une autonomie dans le choix du personnel qui, pour la plupart, possède un engagement professionnel dans et en dehors du CESA. Cette politique fait la force et la compétence de l'équipe pédagogique.

Il convient de souligner le travail collectif des enseignants et du personnel non chargé de cours en tant qu'**équipe** pédagogique, produisant un savoir, savoir-être et savoir d'action collective dans son travail de construction des cursus des étudiants. Ce travail en équipe est également présent dans ses pratiques méthodologiques, didactiques et d'évaluation. Il fait partie intégrante de la fonction enseignante et de personnel non chargé de cours.

### **La ligne pédagogique suivie au CESA vise :**

- ✚ à développer une logique de coopération et de solidarité par rapport à une logique de compétition ;
- ✚ à former des professionnels par des professionnels de formation et de fonctions différentes ;
- ✚ à favoriser au maximum le développement personnel des adultes en formation ;
- ✚ à former un « professionnel » qui, en rapport avec sa qualification, soit un « praticien ayant acquis par ses études le statut et la capacité à réaliser en autonomie et en responsabilité des actes intellectuels non routiniers dans la poursuite d'objectifs en situation complexe<sup>5</sup> » ;
- ✚ à doter les étudiants non seulement d'outils techniques spécifiques, mais aussi d'outils d'analyse globaux et politiques ;
- ✚ à privilégier une relation enseignants-étudiants, personnel non-chargé de cours-étudiants et étudiants-étudiants qui soit en elle-même « espace de formation » ;
- ✚ à ce que les règles posées soient expliquées, analysées et évaluées. Elles sont là pour rendre possible et non pour interdire. La conséquence en est une grande liberté pédagogique et organisationnelle ;
- ✚ à affirmer le rôle social et solidaire de la communauté éducative par rapport aux précarités diverses.

Les différentes filières de formations et l'organisation de l'école privilégient la **participation des adultes en formation et la construction d'un travail en partenariat** avec le réseau. Le fonctionnement de l'institution est régulé par les différentes composantes de la communauté éducative (étudiants, enseignants, personnel non chargé de cours, PO...).

Ainsi le CESA et son Pouvoir Organisateur développent les politiques suivantes :

---

<sup>5</sup> Paquay, L. *Quels enseignants en 2020 ?* Quelques balises pour une prospective.  
Projet politique et pédagogique  
ASBL CFE  
Approbation **AG du 26 novembre 2007**

- ✚ Avoir de nombreux organes de concertation et de participation réellement activés :
  - Le conseil pédagogique (composé de la Direction, des coordinateurs des sections et du personnel non chargé de cours) est un organe participatif de réflexion et de décision au niveau pédagogique et est régulièrement sollicité comme groupe technique et commission d'avis pour l'AG.
  - Des délégués de classe élus par leurs pairs mandatés pour un rôle défini par ceux-ci ;
  - Des réunions de sections régulières permettent d'évaluer les enseignements et le fonctionnement des classes qui composent la filière de formation, tant au niveau pédagogique, qu'au niveau de l'ambiance et de la logistique ;
- ✚ Garantir la représentation du personnel à l'assemblée générale (AG) et au conseil d'administration (CA) ;
- ✚ Garantir la représentation de partenaires issus des milieux socioprofessionnels à l'assemblée générale (AG) et au conseil d'administration (CA) ;
- ✚ Primauté de l'AG par rapport au CA (les décisions importantes sont prises en assemblée générale, notamment celles concernant les grandes orientations) ;

**Par rapport au contexte sociétal, les travailleurs et instances de gestion du CESA**

- ✚ Veillent à réfléchir à la manière de répondre aux besoins et pas seulement aux demandes de formation ;
- ✚ Tentent en permanence à identifier les enjeux de la formation d'adultes à long terme ;
- ✚ Cherchent à maintenir une autonomie de gestion tout en développant des partenariats, qu'ils soient locaux, régionaux ou européens, en fonction des enjeux identifiés.

AG du CFE ASBL  
26 11 07